



Saint-Christophe-en-Brionnais, le 31 mars 2026

CEP - Le Montsac
12, chemin de la Gobelette
71800 Saint-Christophe-en-Brionnais
Tél : 03 85 25 90 29
Courriel : cep.charolaisbrionnais@gmail.com
Site internet : cep.charolais-brionnais.net

A tous les adhérents du CEP

**Convocation à la 38^{ème} Assemblée générale du CEP
Le samedi 25 avril 2026, à 9h30**

Madame, Monsieur, chers amis,

Fondé le 18 mars 1989, à Semur-en-Brionnais, le CEP fête en 2026, le 37^{ème} anniversaire d'une aventure associative exceptionnelle ! C'est pourquoi nous avons le plaisir de vous convier à la 38^{ème} Assemblée générale de notre association qui se tiendra dans les locaux du CEP au Montsac, à Saint-Christophe-en-Brionnais, le samedi 25 avril prochain, de 9h30 à 12h. A l'ordre du jour :

- 1) Bilan moral : Compte-rendu des actions du CEP en 2025.
- 2) Bilan financier de l'année 2025, réalisé par le cabinet d'expertise comptable Exco Hesio.
- 3) Vote de l'Assemblée générale sur le bilan moral et le bilan financier de l'année 2025.
- 4) Programmation des actions pour l'année 2026.
- 5) Budget prévisionnel pour l'année 2026.
- 6) Election du Conseil d'administration.
- 7) Questions diverses.
- 8) Vin d'honneur.

Si vous ne pouvez pas être présent lors de l'Assemblée générale, n'oubliez pas d'envoyer le pouvoir de vote ci-joint. D'avance merci. C'est très important. Pour ceux qui seront présents, et afin de faciliter l'organisation de cette journée, nous vous serions reconnaissants de bien vouloir nous retourner l'inscription au repas, si vous souhaitez être des nôtres à midi (bulletin d'inscription au dos). D'avance merci pour votre compréhension.

Rappel : Pour prendre part au vote de l'Assemblée générale, soit en présentiel soit par le moyen d'un pouvoir de vote, vous devez être à jour de votre cotisation pour l'année en cours 2026. Merci.

Si vous avez déjà renouvelé votre adhésion en 2026, ne tenez pas compte de ce rappel. En cette période pleine d'incertitudes, mais aussi riche de promesses pour les années à venir, nous avons besoin, plus que jamais, de votre fidèle et généreux soutien.

Le Président du CEP
François Velut

Pouvoir de vote :

Je soussigné (e), donne pouvoir de vote à M., Mme, Melle
..... pour me représenter lors de tout vote pouvant intervenir lors
de la 38^{ème} Assemblée générale ordinaire du CEP (Centre d'études des patrimoines), le samedi 25 avril 2026, de
9h30 à 12h.

Fait à le

Signature :

Repas au restaurant Chez Bruno et Cathy (Restaurant de La Tour d'Auvergne) Samedi 25 avril 2026, à 13h

L'Assemblée générale qui se déroulera dans les locaux du CEP, au Montsac, à Saint-Christophe-en-Brionnais (de 9h30 à 12h00) sera **clôturée par un vin d'honneur**, à 12h00, auquel vous êtes cordialement invité.

Vous êtes invité également au repas au restaurant Chez Bruno et Cathy (restaurant de La Tour d'Auvergne), à 13 h. Si vous souhaitez participer à ce repas très convivial, **il est impératif de s'inscrire. Merci.**

Menu :

1 Kir + amuses-bouches

Salade campagnarde

ou

Feuilleté de grenouilles

Escarboeuf

(bœuf, escargots, champignons, carottes, haricots)

ou

Dos de saumon à l'oseille

Forêt-Noire

Vin et café compris

30.00€

Bulletin de participation au repas de midi (à renvoyer au CEP) : Prix 30 € (à régler au restaurant)

Je soussigné (nom et prénom)

Adresse.....
.....

Participera Ne participera pas au repas de midi au restaurant Chez Bruno et Cathy

A régler sur place au restaurant de la Tour d'Auvergne

Signature :



Saint-Christophe-en-Brionnais, le 31 mars 2026

CEP - Le Montsac
12, chemin de la Gobelette
71800 Saint-Christophe-en-Brionnais
Tél : 03 85 25 90 29
Courriel : cep.charolaisbrionnais@gmail.com
Site internet : charolais-brionnais.net

Aux adhérents du CEP

La campagne d'adhésion 2026 est lancée

« Sans nous le CEP n'existerait pas, sans vous il n'existerait plus »

A la date du 31 mars 2026, sur les presque 400 adhérents inscrits à notre fichier, 105 ont renouvelé leur cotisation ; qu'ils en soient chaleureusement remerciés ! Il reste donc 289 adhérents qui n'ont pas encore renouvelé leur adhésion annuelle ; mais nous comptons plus que jamais sur votre soutien.

Le CEP face aux défis : résilience et besoins urgents

Malgré l'effondrement des financements publics dans les années 2010 et les pertes considérables causées par la crise du Covid-19 entre 2020 et 2021, le CEP a su résister. Ce maintien a été rendu possible grâce à la fidélité de ses adhérents, en France comme à l'international, et à l'essor du mécénat. Aujourd'hui, pour répondre aux défis à venir – tels que la mise aux normes du bâtiment-école du Montsac (2 500 m²), la pérennisation des emplois ou encore la poursuite des actions au service des patrimoines en Bourgogne du Sud – le soutien de chacun reste indispensable.

Une volonté solide

Face à l'urgence de renforcer nos finances fragilisées par les crises successives, la détermination demeure notre moteur : « *Si c'est possible, c'est comme si c'était déjà fait. Si c'est impossible, alors on va le faire, parce qu'il faut le faire !* ».

Nous avons besoin, plus que jamais, du soutien accru de nos adhérents et donateurs, en France et à l'étranger afin de soutenir ce beau projet d'une école internationale du patrimoine.

Nous comptons, à nouveau, sur votre force de réaction rapide, en vous adressant nos chaleureux remerciements pour votre soutien renouvelé.

P.S. : Si vous avez déjà renouvelé votre adhésion en 2026, merci de ne pas tenir compte de ce rappel.

Tournez SVP





Bulletin d'adhésion du Centre international d'Études des Patrimoines culturels en Charolais-Brionnais

Secrétariat: C.E.P., Le Montsac, 71800 Saint-Christophe-en-Brionnais, tél: 03 85 25 90 29

E-Mail: cep.charolaisbrionnais@gmail.com

Site internet: <http://cep.charolais-brionnais.net>

Possibilité de régler l'adhésion par virement bancaire : Compte CEP Crédit Agricole Centre Est:
RIB Relevé d'Identité Bancaire : 17806 00265 11633643000 78
IBAN (international): FR 76 1780 6002 6511 6336 4300 078 BIC: AGRIFRPP878.

BULLETIN D'ADHESION 2026

M., Mme., Mlle.....

Profession:.....

Adresse:.....

Téléphone:..... E-mail:

déclare adhérer au Centre international d'Études des Patrimoines culturels en Charolais-Brionnais (CEP) pour l'année 2026 et verse une cotisation de :

- **Cotisation annuelle :** 25 € (adhérent simple, association, étudiant)
(après déduction fiscale reste à la charge de l'adhérent : 8.5 €)
- **Cotisation de soutien :** 50 € - 99 €
(après déduction fiscale reste à la charge de l'adhérent : 17 € - 33 €)
- **Membre bienfaiteur :** à partir de 100 €
après déduction fiscale reste à la charge de l'adhérent : 34 €)
- **Dons :** 100 €, 500 €, 1000 €
(après déduction fiscale reste à charge: 34 €, 170 €, 334 €)

Je souhaite recevoir un justificatif fiscal

N.B. : Nous vous rappelons que les dons ainsi que la cotisation annuelle (à condition de ne bénéficier d'aucune prestation gratuite du CEP) sont déductibles des impôts sur le revenu, à hauteur de 66 % dans la limite de 20 % du revenu imposable.

Une cotisation de 75 € vous revient à 25 €.

Fait à.....le.....2026.

A remplir très lisiblement

Signature

L'adhésion annuelle au CEP donne droit :

Accès permanent aux locaux du CEP (bibliothèque, Centre de documentation, musée-école, expositions).
(Sur rendez-vous téléphonique).

Un journal d'informations culturelles régionales et internationales (trois à quatre fois par an).

Le formulaire de déduction fiscale vous sera envoyé automatiquement avec votre carte d'adhérent.